Chères Montièroises, Chers Montièrois,

J'espère tout d'abord, que malgré un contexte sanitaire toujours extrêmement tendu, chacun d'entre vous a passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Même si cette nouvelle année 2022 débute malheureusement dans le même contexte, et que celui-ci nous empêche d'organiser pour la deuxième fois consécutive, notre traditionnelle cérémonie de vœux, l'espoir de sortir enfin de cette crise est toujours bien présent.

Les mesures prises, même si elles peuvent susciter discussions ou débats, les efforts de chacun à tous niveaux, la mobilisation de nos soignants, toujours intacte même mise à rude épreuve, force à cet optimisme.

C'est donc animé par ce même optimisme que je viens, en mon nom et en celui du conseil municipal, souhaiter à chacun de vous, une année sous l'égide de la confiance, qu'elle vous préserve de toutes les difficultés quelles qu'elles soient et surtout, qu'elle soit placée sous le signe de la sérénité tout en étant pimentée de belles aventures et de réussite dans tous vos projets.

En ce qui concerne les affaires de notre commune, et faute de pouvoir vous en rendre compte directement et de vive voix comme nous en avions l'habitude lors de chaque début d'année, les élus et moi-même poursuivons les projets initiés depuis le début de notre mandat. En effet, certains sont d'envergure comme le réaménagement de la traversée du village dans un souci d'amélioration de la fluidité et de la sécurité ; la vidéo protection ou encore la sauvegarde de notre Église pour ne citer que ceux-là. Ces projets mobilisent beaucoup de temps et d'énergie, notamment, parce qu'ils reposent sur la constitution de solides dossiers et d'études que nous sommes parfois amenés à refaire en raison d'échéances repoussées suite à des évolutions du contexte sanitaire. Pour autant, cela n'entame en rien notre volonté de les mener à terme pour le bien-être de chacun et dans l'intérêt de notre village. D'autres projets, malgré les ralentissements imposés par la pandémie, se poursuivent très bien tels que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) puisque toutes les réunions de travail ont pu être maintenues sur 2021 ou encore le recensement de toutes les sépultures du cimetière communal qui a nécessité un long et minutieux travail d'enquête afin d'identifier les tombes en déshérence et, à chaque fois que cela était possible, les titulaires des concessions.

Nous poursuivrons donc ce travail sur les grands projets de notre commune en 2022 avec le même engouement. Dans le même temps, nous maintiendrons grâce à l'engagement de nos employés communaux que je remercie chaleureusement, une bonne gestion des affaires courantes qui n'a connu, malgré ce contexte difficile, aucune interruption.

Encore une belle et heureuse année à chacun d'entre vous.

Xavier DENEUFBOURG, Maire de Montiers